



Comment régulariser la situation de mon ami sans papier

Par **sofiaa**, le **30/01/2013** à **14:45**

Bonjour voila mon histoire:je suis avec un sans papier depuis aout et je voudrais savoir quelles sont les démarches a faire pour régulariser sa situation et quels sont les risques?Je ne travaille pas et j'ai trois enfants a charge.Merci de votre aide

Par **amajuris**, le **30/01/2013** à **18:01**

bsr,
il faut que votre ami contacte une association qui s'occupe d'étrangers en situation irrégulière.
cdt

Par **sarahchantal**, le **24/02/2013** à **16:21**

Bonjour!
je veux vous poser une question ; je suis pacsées avec mon conjoint depuis une année ;actuellement je suis en situation irrégulière ; j' aimerais savoir ;pourrais-je demander ma régularisation?et on a besoin combien de temps de vie commune?

Par **amajuris**, le **24/02/2013** à **17:21**

bjr,

Le Pacs, conclu avec un partenaire français ou titulaire d'un titre de séjour, est un élément d'appréciation des liens personnels en France pour l'obtention d'un titre de séjour. Il ne donne donc pas lieu de plein droit à la délivrance d'un titre de séjour pour le partenaire étranger. et cela est encore moins vrai si vous êtes en situation irrégulière, je crains que le pacs ne serve à rien car un pacs est facile à conclure et à défaire.

gardez toutes les preuves de votre vie commune.

vous pouvez contacter une association d'aide aux sans papier.

cdt